

L'INFORUP - Le bulletin d'information d'Eurodom



15 au 19 novembre 2021

PROJET DE LOI DE FINANCES – VOTE DU BUDGET CONSACRÉ À L'AGRICULTURE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le budget consacré à l'agriculture pour 2022 a été voté à l'Assemblée nationale hier après avoir été discuté les 8 et 9 novembre. Le budget général est en augmentation de près de 70 millions d'euros en autorisations d'engagement (AE) et de 26 millions d'euros en crédits de paiement (CP). S'ajoutent à cela le Plan de relance et le Plan France 2030 qui permettent d'investir en plus 4,2 milliards d'euros dans le secteur agricole.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, lors de la présentation du budget de son ministère, a rappelé son attachement à évoluer vers la « 3^{ème} révolution agricole ». Cette transition nécessaire doit permettre de relever trois défis : nutritionnel, environnemental, et de productivité et compétitivité. Afin d'atteindre cet objectif, 2,8 milliards d'euros seront alloués au développement du numérique, de l'agro-robotique, de la génétique ainsi que du biocontrôle.

S'agissant plus précisément des Outre-mer, Julien Denormandie a rappelé trois aspects majeurs : la consolidation des crédits alloués au Conseil Interministériel de l'Outre-mer (45 millions d'euros), la préservation du budget du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) et le maintien des aides à la filière sucre. En outre, le budget met également l'accent sur le renforcement de la dotation jeunes agriculteurs.

Le ministre a également insisté sur le rôle indispensable des clauses miroirs, autrement dit, des mesures imposant le respect pour les produits importés de règles équivalentes à celles en vigueur dans l'Union européenne, et a réitéré son refus catégorique à l'accord du Mercosur.

Enfin, concernant le secteur du bois et de la forêt, le budget prévoit une hausse de 12% des crédits pour atteindre 277 millions d'euros. Cette augmentation est confortée par les crédits du Plan de relance qui passent désormais de 200 à 300 millions d'euros, et les crédits du plan France 2030 avec 500 millions d'euros dédiés. Les discussions étaient axées sur les difficultés liées aux scolytes, aux essences à planter, à la déforestation et au repeuplement.

PROJET DE LOI DE FINANCES – LES CRÉDITS CONSACRÉS À LA MISSION OUTRE-MER DISCUTÉS EN SÉANCE PUBLIQUE

Les crédits consacrés à la mission Outre-mer ont été discutés en séance publique le 9 novembre dernier en présence des rapporteurs Olivier Serva (Guadeloupe, LREM), Max Mathiasin (Guadeloupe, Modem) et Philippe Naillet (La Réunion, PS).

Les crédits de la mission progressent de 1,25 % en crédits de paiement (CP) mais diminuent de 2,7 % en autorisations d'engagement (AE). Ils atteignent 2,6 milliards d'euros en AE et 2,5 milliards d'euros en CP.

Max Mathiasin, dont le rapport était axé sur l'autonomie alimentaire, a fait connaître ses doutes quant à l'atteinte de cet objectif, fixé pour 2030 par le Président de

- PROJET DE LOI DE FINANCES – VOTE DU BUDGET CONSACRÉ À L'AGRICULTURE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
- PROJET DE LOI DE FINANCES – LES CRÉDITS CONSACRÉS À LA MISSION OUTRE-MER DISCUTÉS EN SÉANCE PUBLIQUE
- BUDGET OUTRE-MER – LE MINISTRE SÉBASTIEN LECORNU S'EXPRIME SUR LE POUVOIR D'ACHAT ET LA VIE CHÈRE
- AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES - Semaine du 15 au 19 novembre 2021

EURODOM
LES PRODUCTIONS D'OUTRE-MER AU CŒUR DE L'EUROPE

la République.

Le député propose notamment l'accompagnement technique et administratif des agriculteurs, la lutte contre l'artificialisation des sols et la facilitation de l'accès des producteurs et de leurs produits aux marchés publics.

Le député soutient également le développement des pratiques agro-écologiques qui permettent le maintien ou l'augmentation de la production tout en diminuant les intrants. Enfin, il appelle à une augmentation continue et régulière des crédits relatifs à la diversification des filières animales et surtout végétales.

D'autres sujets ont été abordés avec attention, notamment concernant la hausse du prix du fret, les difficultés liées au logement et la question des crédits réellement dépensés. La question du pouvoir d'achat des ménages ultramarins, très affectés par la crise sanitaire, a également fait l'objet de mises en garde par les députés.

Finalement, beaucoup se sont réjouis de la création d'une ligne budgétaire de 2,5 millions d'euros dédiée à l'aide au ramassage des algues sargasses.

En réponse, le Ministre Sébastien Lecornu s'est félicité de présenter un budget « *résolument tourné vers le quotidien de nos concitoyens d'Outre-mer* », rappelant que le budget dédié aux Outre-mer ne s'arrêtait pas à son seul ministère (au total 26 milliards d'euros en AE et 27,6 milliards d'euros en CP).

À cela s'ajoute le budget du Plan France relance qui consacre plus de 1,5 milliards d'euros aux Outre-mer (669 millions pour la transition écologique, 566 millions pour la cohésion sociale et territoriale et 316 millions pour la compétitivité des entreprises en outre-mer).

La discussion générale a permis au Ministre de revenir plus en détail sur la question de la fiscalité et plus précisément sur l'octroi de mer.

Selon ses mots, l'octroi de mer : « *qui est à l'origine une barrière douanière, mais qui a aussi indéniablement un impact sur le coût de la vie qui n'est pas toujours compris aujourd'hui ; des monopoles et positions dominantes qui empêchent de faire jouer la concurrence ; l'éloignement et la dépendance vis-à-vis des importations, principalement en provenance de l'Hexagone, faute de filières locales structurées, qui engendrent des coûts de transport supérieurs à ceux de l'Hexagone. C'est incontestablement le dossier majeur des mois et des années qui viennent. Il faut en parler sans tabou et j'espère que la période électorale à venir nous permettra de le faire* ».

Vous trouverez au lien suivant le rapport du député Olivier Serva (Guadeloupe, LREM) sur le projet de loi de finances 2022 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_fin/l15b4524-tiii-a30_rapport-fond.pdf

Vous trouverez au lien suivant le rapport du député Max Mathiasin (Guadeloupe, Modem) sur le projet de loi de finances 2022 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4527-txii_rapport-avis.pdf

Vous trouverez au lien suivant le rapport du député Philippe Naillet (La Réunion, PS) sur le projet de loi de finances 2022 : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_lois/l15b4525-tv_rapport-avis.pdf

BUDGET OUTRE-MER – LE MINISTRE SÉBASTIEN LECORNU S'EXPRIME SUR LE POUVOIR D'ACHAT ET LA VIE CHÈRE

Le 9 novembre 2021, lors d'une séance de Questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale, les députés Josette Manin et Jean-Philippe Nilor ont interrogé le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, en amont des discussions relatives au budget pour l'Outre-mer (voir brève précédente).

Josette Manin (Martinique, Socialistes et apparentés) a interrogé le ministre des Outre-mer sur le pouvoir d'achat en Outre-mer. La députée a insisté sur « *l'explosion des coûts du fret* », devenus « *insoutenables* » pour les importateurs et les clients, qui vient fragiliser le tissu économique ultramarin composé en majorité de TPE et PME qui ont tant bien que mal survécu à la crise liée à la pandémie de la Covid-19.

Sa question portait ainsi sur les mesures spécifiques prévues par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des populations ultramarines et pour faire des jeunes actifs de ces territoires les protagonistes durables d'un « *essor économique* ».

Le ministre Sébastien Lecornu a répondu en cinq points, correspondant à cinq « *chantiers principaux* » selon lui pour les réformes structurelles à mener :

- L'aide au fret ;
- La fiscalité locale et plus particulièrement l'octroi de mer ;
- Les dépendances, notamment concernant les matières premières agricoles ;
- Les monopoles, qualifiés de « question sensible » ;
- L'emploi et plus particulièrement celui des jeunes.

Lors de cette séance, Jean-Philippe Nilor (Martinique, Gauche démocrate et républicaine) a également posé une question au Gouvernement sur le sujet de la lutte contre la vie chère en Outre-mer.

Le député a notamment déploré le non-redéploiement des crédits liés à la suppression de la TVA-NPR, malgré les engagements gouvernementaux, la hausse du prix du fret et les conséquences de la crise sanitaire sur l'inflation dans les territoires ultramarins.

Sur le sujet de la TVA-NPR, le ministre des Outre-mer a répondu que 100 millions d'euros ont été redéployés dans le budget de la mission Outre-mer, le montant de la taxe ayant été estimé entre 20 et 100 millions d'euros lors de sa suppression. Le ministre a précisé qu'en fonction des choix politiques, la somme en question est attribuée chaque année à des actions différentes.

En outre, bien que le député Nilor n'a pas évoqué l'octroi de mer dans sa question, le ministre Sébastien Lecornu est revenu plus largement sur le sujet, le qualifiant d'une des causes majeures de la vie chère en Outre-mer. Un sujet qui mérite selon lui « *un véritable débat démocratique* ».

Vous trouverez au lien suivant l'intégralité des débats de ce jour à l'Assemblée nationale :

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2021-2022/premiere-seance-du-mardi-09-novembre-2021#2677766>

AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES - Semaine du 15 au 19 novembre 2021

	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN
Lundi 15/11			Conseil "Agriculture et pêche"
Mardi 16/11			
Mercredi 17/11		Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. Échanges de vues avec la Commission sur les propositions	

		ayant trait aux médicaments ou aux aspects sanitaires et phytosanitaires en vertu du protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord.	
Jeudi 18/11			
Vendredi 19/11			

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](#)

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org

Vie privée (RGPD)

Eurodom attache beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Vos données sont utilisées dans le cadre de l'envoi de l'InfoRUP, lettre d'information hebdomadaire sur les sujets liés aux Régions Ultrapériphériques européennes. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée appartenant à Eurodom. Eurodom s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la réception de l'InfoRUP, vous pouvez nous en faire part à tout moment en envoyant un e-mail à contact@eurodom.org ou par courrier postal : 11 rue de Cronstadt – Paris 75015.

Eurodom
11 rue de Cronstadt | 75015 PARIS

contact@eurodom.org | www.eurodom.org/

[Webversion](#) | [Unsubscribe](#) | [Update](#)

[Modifiez votre profil](#) - [Pour vous désabonner cliquez ici](#)

Flexmail